

Une randonnée proposée par P.O Express

Une agréable randonnée patrimoniale et accessible à tous qui vous permettra de découvrir les alentours de Mauléon Barousse.

Durée	2h 46	Difficulté	Moyenne
Distance	8,39 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	318 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	314 m	Commune	Mauléon-Barousse (65370)
Point haut	773 m	Région	Pyrénées
Point bas	572 m		



Trace n° 44597424

Description

Se garer sur le parking situé sur la rive droite de l'Ourse (3-4 voitures) juste avant d'entrer dans le village.

(D) Du parking, emprunter sur quelques dizaines de mètres Sud/Ouest la route D22 en direction de Sost.

Entrer dans le village et plus loin, abandonner la route en prenant à droite, au niveau du pont sur l'Ourse au moment où un panneau d'itinéraires vous l'indique.

Prendre de suite à gauche. La ruelle se transforme en chemin qui va en direction d'Esbareich.

(1) A l'entrée d'Esbareich, prendre à droite puis à gauche et rejoindre l'Eglise Notre Dame de l'Assomption.

Au niveau de cette dernière, monter à droite en direction de Ferrère. Suivre la route jusqu'à un calvaire.

(2) Au calvaire, s'engager à droite.

Suivre le chemin sur environ 2km et rejoindre la route D925 juste après avoir emprunté le pont sur l'Ourse de Ferrère.

(3) Partir à gauche en direction du village.

(4) Quitter la route pour prendre à droite la rue du Montlas. A l'intersection, continuer tout droit, dépasser l'église et s'engager à gauche, puis à droite. Au carrefour suivant, monter à gauche jusqu'à une nouvelle intersection dans un virage au niveau d'une maison.

(5) Monter à droite le chemin de Penaduch.

Cette portion est la seule partie un peu compliquée de l'itinéraire (en effet incohérence entre carte et terrain, par conséquent, bien suivre le tracé réalisé).

Après une rude montée, aboutir à un embranchement (grand hêtre) et suivre à droite à flanc de versant dans les bois.

Franchir 2 ruisseaux (dont 1 n'est pas sur la carte) et poursuivre sur le chemin carrossable.

Plus loin, couper une petite route afin d'emprunter un sentier herbeux et aboutir sur la route D132.

(6) S'engager à gauche afin d'entrer dans le village. Dépasser une chapelle, traverser Ourde et rejoindre l'église. Emprunter le chemin qui descend à gauche du cimetière et retrouver la route D925.

(7) La suivre sur quelques mètres à droite afin de prendre le sentier à gauche qui descend dans le village de Mauléon Barousse. Retrouver la route D925 et partir à droite en franchissant la rivière puis à gauche afin de rejoindre votre véicule et par conséquent terminer la randonnée **(A)**

Informations pratiques

Rando en vidéo sur le lien suivant <https://youtu.be/r7EDHJISKcc>

Attention entre **(5)** et **(6)** corrélation carte/terrain inexistante

A proximité

A faire, le Gouffre de la Saoule à un demi km du point **(7)**

Le château de Bramevaque à environ 2km à pied du village de Mauléon Barousse

La Maison des Sources située sur le chemin qui mène au château de Bramevaque

La Route du Port de Balès

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-44597424/>

Points de passages

D/A Parking

| N 42.959793° / E 0.568287° - alt. 572 m - km 0

1 Entrée Esbareich

| N 42.946121° / E 0.563288° - alt. 698 m - km 1.87

2 Intersection et Calvaire

| N 42.944537° / E 0.557869° - alt. 767 m - km 2.39

3 Route D925

| N 42.954986° / E 0.541246° - alt. 675 m - km 4.41

4 Abandon Route D925

| N 42.953099° / E 0.537115° - alt. 680 m - km 4.81

5 Intersection

| N 42.953815° / E 0.535463° - alt. 701 m - km 4.99

6 Route D132

| N 42.959083° / E 0.553953° - alt. 744 m - km 7

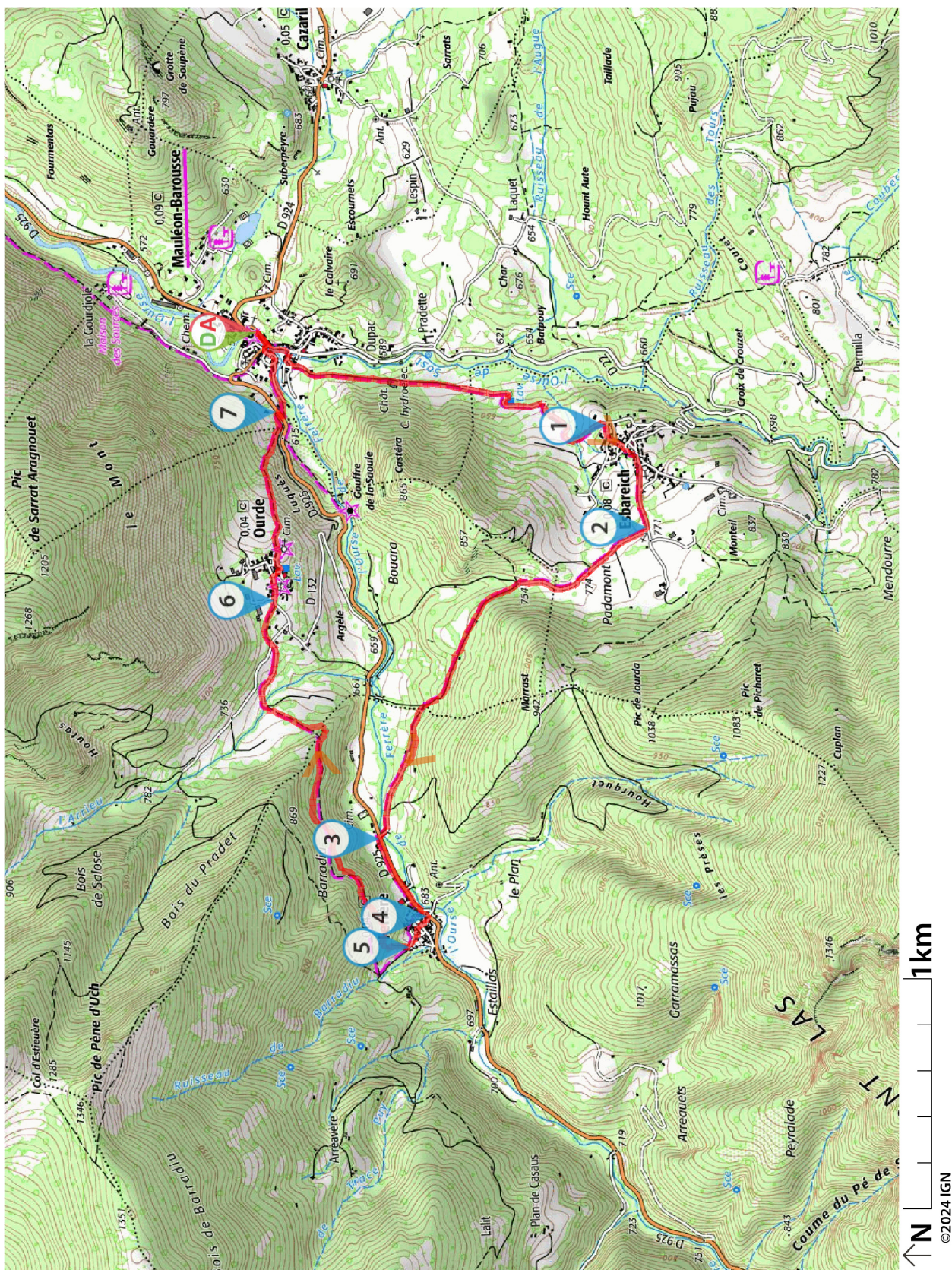
7 Route D925

| N 42.959019° / E 0.563995° - alt. 597 m - km 7.89

D/A Parking

| N 42.959794° / E 0.568327° - alt. 572 m - km 8.39

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

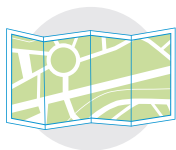
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



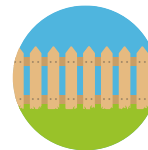
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.